Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_40-DE

Publié le 19/02/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE

Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 FEVRIER 2026

Séance du 10 février de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 4 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h37.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick		X			MEURO Jérémy
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis		X			RAMONÉ Valérie
GARNIER Sébastien		X			LE HEGARAT Nadia
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc		X			JOUSSE Fabien
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric		X			CORSON Laurence
HERVIOU Alain		X		LANCIEN Erwan	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine	X				
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe		X			GOAZIOU Fabienne
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe		X			BOISSIERE Olivier
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_40-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia		X			SAPIN Alain
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique		X			
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique		X			
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			LE TURLUER Frédéric
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène					
THOMAS Philippe		X		HELLO Marie-Christine	
TROEGER Eva	X				

En exercice : 57 **présents :** 43 **dont suppléants :** 2 **Votants :** 52 **dont pouvoirs :** 9

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

<u>Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :</u>

SUPPLÉANT	**présence**
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	**présence**
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_40-DE

CC_2026_40 : Affaires financières : Produits GEMAPI 2026

Monsieur le vice-président rappelle la délibération 19-55 du 2 juillet 2019 par laquelle le Conseil communautaire décidait d'instaurer la taxe GEMAPI sur le territoire de Leff Armor.

Le produit de cette taxe est arrêté chaque année avant le 15 avril dans la limite d'un plafond de 40 € par habitant, et est exclusivement affecté au financement des charges résultant de l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Le programme d'actions ainsi que son mode de financement sont présentés.

Vu l'article 164 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu le code général des impôts et notamment son article 1530 bis,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2025 portant modification des statuts de Leff Armor communauté,

Considérant que Leff Armor communauté exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations au titre de ses compétences obligatoires,

Entendu le rapport de monsieur le vice-président et le programme d'actions 2026,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE le programme d'actions tel que présenté ci-dessous,

	2026	
	NATURE OPERATIONS	**MONTANTS**
GEMAPI	Etudes étang PLV	10 000 €
	Travaux bassins vetsants Corzic	12 000 €
	Travaux restauration lagune ROSCOGNARD	20 000 €
	Participation AAPMA LEFF & CHAT	4 000 €
	Travaux lagune PLEGUIEN	0 €
	Travaux Kerouël	0 €
	Personnel	35 000 €
	Panneaux communications milieux aquatiques	4 500 €
	Autofinancement déduit des subventions	**85 500 €**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL	2026
OPERATIONS GEMAPI PREVUES	89 808 €	92 000 €	92 727 €	63 067 €	87 800 €	99 700 €	525 102 €	85 500 €
OPERATIONS GEMAPI REALISEES	43 808 €	39 202 €	59 800 €	46 982 €	192 132 €	96 037 €	477 961 €	
FINANCEMENT GEMAPI	89 823 €	45 917 €	40 624 €	29 513 €	71 715 €	204 032 €	481 624 €	81 837 €
					REPORT GEMAPI		-3 663 €	

FIXE le produit de la taxe GEMAPI à 81 837 € pour l'année 2026,

AUTORISE monsieur le président à accomplir toutes formalités et signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Fabienne Goaziou